

676^{ème} Séance

Séance Publique
du mardi 16 octobre 2007

DÉBATS DU CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 13 JUIN 2008 (N° 7.864)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2007 (suite) :

- Explications de vote (p 3712).
- Loi de Finances (p 3725).

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2007**

—
**Séance publique
du mardi 16 octobre 2007**
—

Sont présents : M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National ; M. Bernard MARQUET, Vice-Président ; MM. Bruno BLANCHY, Claude BOISSON, Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS, MM. Alexandre BORDERO, Claude CELLARIO, Jean-Michel CUCCHI, Mmes Michèle DITLOT, Catherine FAUTRIER, MM. Jean-Charles GARDETTO, Thomas GIACCARDI, Jean-Pierre LICARI, Jean-Luc NIGIONI, Fabrice NOTARI, Vincent PALMARO, Mme Christine PASQUIER-CIULLA, M. Jean-Joseph PASTOR, Mme Anne POYARD-VATRICAN, MM. Daniel RAYMOND, Henry REY, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe SPILLOTIS-SAQUET, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : S.E. M. Jean-Paul PROUST, Ministre d'Etat ; M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Robert CALCAGNO, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. Jean-Jacques CAMPANA, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; M. Jean PASTORELLI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat.

Assurent le Secrétariat : Mlle Anne EASTWOOD, Chef de Cabinet du Président ; Mme Valérie VIORA-PUYO, Secrétaire Générale du Conseil National ; Mme Séverine CANIS-FROIDEFOND, Chargé de Mission pour les Affaires Juridiques ; Mme Laurence GUAZZONNE-SABATE, Secrétaire ; Mlle Alexia LOULERGUE, Administrateur ; Mlle Aurélie CALABRESI, Secrétaire Sténodactylographe.

La séance est ouverte, à 18 heures 30, sous la présidence de M. Stéphane VALERI.

M. le Président.- La séance est ouverte.

Nous reprenons donc nos débats concernant l'examen de cette loi de Budget Rectificatif 2007, là où nous nous

sommes arrêtés hier soir, c'est-à-dire aux explications de vote.

Je vais donner à présent la parole aux Conseillers Nationaux qui souhaitent motiver leur vote sur ce Budget Rectificatif.

Nous commençons par M. le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, Rapporteur de la loi de Budget.

Monsieur Jean-Michel CUCCHI, vous avez la parole.

M. Jean-Michel CUCCHI.- Merci, Monsieur le Président.

Cette année encore, le Budget Rectificatif est marqué par une augmentation sensible des recettes budgétaires et par un recul du déficit prévisionnel, signes de la bonne santé de notre économie et de la maîtrise des dépenses publiques. Le déficit à la clôture, estimé à moins de 70 M€, sera couvert par le revenu hors inflation des valeurs mobilières du Fonds de Réserve qui s'est déjà accru de plus d'un milliard d'euros, soit un tiers de sa valeur depuis 2003. Monaco prépare son avenir et les réserves de l'Etat continuent de progresser. C'est un constat objectif, qui m'a amené, dans mon rapport, à ne pas cacher *l'a priori* favorable de la Commission sur ce Budget.

Certaines des déclarations du Gouvernement au cours de ces débats m'ont conforté dans ces bonnes dispositions.

Parmi celles-ci, je suis heureux que le Gouvernement ait enfin réalisé la nécessité de se pencher sur l'optimisation des stratégies de gestion du Fonds, comme nous l'avions engagé à le faire lors de chaque débat budgétaire.

Concernant les critères d'attribution, je remercie le Ministre d'Etat de nous avoir clairement confirmé que désormais les parents divorcés pourront bénéficier d'une pièce supplémentaire pour accueillir leurs enfants. Grâce à l'action conjointe du Conseil National et du Gouvernement depuis 2003, la réussite de la politique ambitieuse de logement voulue par la majorité U.P.M. permet, en sortant de la pénurie, d'offrir à ces foyers le confort de vie qu'ils étaient en droit d'espérer.

Sur un autre sujet, je ne doute pas, Monsieur le Président, que nos aînés vous sauront gré d'avoir obtenu pour eux la gratuité des communications de fixe à fixe, sur un quota de numéros *intramuros* choisis par eux.

Quant aux parkings de dissuasion dans Monaco, le Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement nous a annoncé pour la première fois un échancier, certes approximatif, mais qui démontre que leur construction a

enfin été décidée. Je me félicite également que le Ministre d'Etat m'ait rejoint sur la nécessité d'envisager, avec les collectivités voisines, la construction de parkings dans les gares de notre bassin d'emploi, ce qui permettra à plus de pendulaires de rallier Monaco par le train.

Enfin, je suis soulagé que le Gouvernement, entendant l'appel des Elus des Monégasques, ait décidé d'éviter le naufrage de Monaco Radio que l'actionnaire anglais s'apprêtait à laisser s'échouer sur les hauts fonds de la rentabilité et du profit. Ainsi, une voix monégasque fera encore « la pluie et le beau temps » en Méditerranée et dans le monde entier, notre hymne national continuera de voguer sur les ondes...

Je voterai donc en faveur de ce Budget, même si je regrette que certaines divergences de vue demeurent, comme sur la nécessaire revalorisation des traitements des fonctionnaires ou sur la création d'une commission d'application de la priorité nationale, qui s'impose, elle aussi, pour des motifs de transparence. Nous reviendrons à n'en pas douter sur ces sujets lors des prochains débats budgétaires.

Quant à la S.B.M. et à la nouvelle menace qui plane sur le statut des employés des jeux, nous attendrons d'avoir rencontré ses dirigeants et d'avoir recueilli le sentiment du Ministre d'Etat à la suite de ces consultations, pour nous déterminer avant le Budget Primitif.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

J'ai vu se lever la main de Madame Anne POYARD-VATRICAN.

Mme Anne POYARD-VATRICAN.- Merci, Monsieur le Président.

Quand ? Quand et quand ?

Tout au long de nos débats sur le Rectificatif, ce mot est revenu comme un *leitmotiv*, je l'ai donc pris comme fil rouge dans mon intervention de ce soir. Quand l'Union pour la Principauté, l'U.P., votera-t-elle le Budget ? Eh bien, ce soir. Désolée d'arrêter le suspens si vite, Monsieur LICARI. Même si un certain nombre de « quand » vont encore déranger le Gouvernement, rien ne me paraît de nature à remettre en cause mon vote et celui de l'U.P. en faveur du Budget Rectificatif 2007.

Commençons par quelques « quand » qui dérangent.

Quand pourrons-nous voir une politique de gestion du parc hôtelier cohérente avec la politique des congrès ? En 2003, chiffres à l'appui, vos prédécesseurs nous expliquaient que Monaco manquait cruellement de

chambres d'hôtel, ce qui freinait le développement des congrès. Ainsi, le Novotel ouvrira-t-il ses portes en fin d'année, quand à la même date, 103 chambres du Mirabeau fermeront, entraînant 94 licenciements. Et vous nous expliquez avec superbe que l'Etat n'a pas à diriger l'économie. Pourtant c'est bien l'Etat qui autorise ou pas les changements d'activités. Et si autorisation il y a, c'est justement pour que l'Etat puisse sauvegarder l'intérêt général quand il pense que celui-ci est mis à mal. Dommage !

Quand verrons-nous un Administrateur d'Etat spécialiste des jeux à la S.B.M. ? Il faut un spécialiste, mais pas en activité. Choisi par le Président de la S.B.M. et le Conseil d'Administration qui, pourtant, sont plus enclins à développer les hôtels que les jeux. Et attendre qu'un mandat d'Administrateur d'Etat arrive à échéance. Voyez-vous, Monsieur le Ministre d'Etat, je préférerais que vous nous disiez carrément « quand les poules auront des dents », nous gagnerons du temps.

Quand la digue respectera-t-elle l'environnement ? Aujourd'hui, l'alimentation électrique n'ayant pas été convenablement dimensionnée, les bateaux sont contraints de laisser tourner leurs moteurs au port pour assurer le confort de leurs passagers. Quant à la date d'alimentation correcte, vous nous avez expliqué que le problème était tellement complexe, notamment dû au fait qu'il était traité après coup, que seule la boule de cristal de Mme Irma est en mesure d'annoncer une date.

Mais passons à quelques « quand » qui font du bien.

Quand notre digue s'habillera-t-elle convenablement ? Depuis 2002, elle livre son pitoyable béton d'origine aux milliers de croisiéristes venus visiter Monaco. Grâce aux différentes interventions du Conseil National, j'ai noté avec satisfaction que des budgets spécifiques seront dédiés au Budget Primitif 2008 pour habiller notre digue.

Quand le tri sélectif sera-t-il mis en place ? En plus d'une volonté politique évidente, je vois poindre l'amorce d'un plan d'action qui me fait penser que ce sera un sujet qui vous tiendra à cœur, Monsieur le Ministre, en 2008. Nous ne saurions trop vous encourager à l'enrichir et à le développer.

Quand la loi sur le secteur protégé sera-t-elle réétudiée ? Nous avons noté avec satisfaction que nous nous réunirons en Commission d'Etude, avant la fin de l'année, pour améliorer la loi.

Quand le projet de loi sur le tabac sera-t-il déposé sur le Bureau du Conseil National ? Je suis ravie de constater que plus aucun obstacle ne s'oppose aux demandes réitérées pendant nos débats du Docteur ROBILLON pour que le texte soit déposé sur notre table avant le 31 octobre.

M. le Président.- Merci de conclure rapidement, Madame POYARD-VATRICAN, comme la sonnerie vient de vous y inviter.

Mme Anne POYARD-VATRICAN.- Il vous reste donc 14 jours, Monsieur le Ministre, pour fumer encore un petit cigarillo dans un lieu public.

Je termine.

Quand verra-t-on une amélioration du trafic des trains T.E.R., particulièrement d'actualité ces temps-ci, ayant donné au Budget Primitif 2007 un budget de 17 M€ supplémentaires ? J'accueille avec beaucoup de satisfaction les annonces faites qui indiquent que les premières améliorations seront sensibles dès décembre, soit en avance sur le planning, ce qui est suffisamment rare pour le souligner.

J'ai quelques autres « quand » dans mon tiroir, bien sûr, mais l'énumération serait fastidieuse. Tous ces points évoqués qui sont réglés un à un sont autant d'avancées petites, moyennes ou grandes qui bénéficient à Monaco et à ses habitants. A tous ceux qui voudraient que nous allions plus vite, je dirai que je crois plus aux petits qu'aux grands pas qui finissent dans le ravin. Et à ceux qui trouvent que cela va trop vite, je leur suggère de penser surtout à l'intérêt général et au bien de Monaco. L'évolution sereine fonctionne, l'évolution sereine réussit.

Pour toutes ces raisons et au nom de l'U.P., je voterai le Budget Rectificatif.

M. le Président.- Je vous remercie.

Qui souhaite à présent motiver son vote sur ce projet de Budget Rectificatif ?

Monsieur le Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, je vous en prie.

M. Alexandre BORDERO.- Merci, Monsieur le Président.

Ce Budget Rectificatif s'inscrit dans la continuité du Primitif 2007 que nous avons voté en décembre dernier. On note avec satisfaction une baisse du déficit prévisionnel. Le déficit réel sera une fois de plus couvert par les intérêts générés par le Fond de Réserve Constitutionnel.

Sur le plan social, cette année 2007 a vu la mise en œuvre de la prestation autonomie qui représente un grand progrès dans la prise en charge de nos aînés. Nous attendons maintenant impatiemment le début du chantier de la maison de retraite du 5/7 avenue du Port et, à moyen terme, la livraison du Centre de

Gérontologie Clinique et la restructuration du Cap Fleuri. Monaco possédera alors un dispositif particulièrement performant pour mener une politique digne de ce nom en faveur de nos personnes âgées.

L'année 2007 a vu aussi le début du grand chantier de la réforme de la Fonction Publique. Réforme que nous appelons de nos vœux depuis 2003.

Le Gouvernement a, pour une fois, soigné sa communication interne. Cette fois, enfin, le plus grand nombre de fonctionnaires a été associé à la réforme. Nous attendons maintenant des mesures concrètes, comme la mise en place d'une meilleure évaluation des fonctionnaires, la publication des fiches de poste, une meilleure prise en compte de la dimension ressources humaines au sein de la Direction de la Fonction Publique, la mise en place d'un système performant de formation et de validation des acquis professionnels pour favoriser les déroulements de carrière.

Enfin, il ne faut pas que les fonctionnaires soient les oubliés de la croissance et il conviendrait que pour 2008 soit donné un coup de pouce au point d'indice.

Ayant voté le Budget Primitif 2007, je voterai bien entendu le Rectificatif 2007.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur BORDERO.

Qui souhaite à présent s'exprimer ?

Monsieur Jean-Joseph PASTOR, nous vous écoutons.

M. Jean-Joseph PASTOR.- Merci.

Nous sommes toujours extrêmement sensibles, Henry REY et moi-même, au problème du déficit budgétaire et force est de constater que de plus en plus de Monégasques s'inquiètent de ces déficits qui semblent devenus structurels. En cinq ans, le déficit total atteint des chiffres importants et, au-delà de la somme totale qui est interprétée différemment par les optimistes et les pessimistes, il faut néanmoins faire un constat général, les déficits ne sont pas le reflet d'une politique de sagesse, et particulièrement sur le long terme. En effet, en dehors des constructions de logements sociaux qui étaient indispensables et que nous avons toujours soutenues en votant les crédits, il n'existe pas beaucoup d'investissements que nous qualifions de productifs. Quand le Gouvernement parle dans son rapport d'augmentations des dépenses d'équipement, + 7 %, qui pourraient avoir des conséquences heureuses, il s'agit en fait, dans ce projet de Budget Rectificatif, d'un rachat important d'immeubles au Fonds de Réserve Constitutionnel. Certes, vous savez, Monsieur le

Président, que nous devons ce soir nous prononcer sur un Budget Rectificatif qui, comme le prévoit la Constitution, a pour but d'adapter les inscriptions de crédits primitives aux nécessités impérieuses de dépenses auxquelles il doit être fait face avant la fin de l'exercice. Ce n'est donc pas au cours de ces débats budgétaires que nous manifesterons notre inquiétude par une quelconque sanction, car le déficit que nous avons accepté en votant le Budget Primitif a été contenu, mais plutôt lors de l'examen du Budget Primitif 2008 si, bien entendu, des apaisements ne nous sont pas apportés.

Concernant le Fonds de Réserve Constitutionnel, nous tenons à rappeler que chaque année, les biens meubles et immeubles font l'objet d'une réévaluation et c'est là que notre jugement diffère de l'optimisme du Gouvernement. Le Fonds de Réserve Constitutionnel forme un tout et si l'on ne considère que les biens meubles, il est évident que les produits sont le reflet des variations boursières et nul ne peut nier que ces dernières années, la chute des indices en a fait trembler plus d'un. Les intérêts dépendent donc des placements plus ou moins judicieux des banques auxquelles l'Etat confie ses avoirs.

En conclusion, nous pensons, Henry REY et moi-même, qu'il n'y a pas lieu de se réjouir, mais plutôt de penser qu'en laissant accumuler le déficit, l'Etat monégasque ne s'enrichit pas, d'autant que personne, dans les rapports sur ce Budget, n'a parlé de l'érosion monétaire qui pèse annuellement sur la réalité de notre Fonds. Notre préoccupation est corroborée par le Contrôleur Général des Dépenses qui dans son rapport sur les exécutions budgétaires affirme, je cite : « on peut parler de dégradation puisque l'excédent des dépenses représente 8,4 % des recettes et que les dépenses progressent plus vite que les recettes. »

Néanmoins, ayant voté le Budget Primitif 2007 et puisque le déficit que nous avons accepté a été contenu et même minoré, nous voterons, Henry REY et moi-même, le Rectificatif 2007.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Doyen.

Qui souhaite s'exprimer ?

D'abord Mme la Présidente de la Commission de la Culture, Madame Michèle DITLOT, puis M. GARDETTO.

Mme Michèle DITLOT.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Si vous avez encore avec nous des divergences de points de vue en ce qui concerne les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour assurer à la Principauté de Monaco sa promotion hors de ses frontières, je crois sincèrement en la volonté que vous partagez avec le Conseil National de rechercher en toutes circonstances l'intérêt du pays, et c'est pour cette raison que je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif 2007.

Toutefois, j'aimerais être sûre que vous partagez avec autant d'ardeur que nous la nécessité de faire prévaloir l'intérêt des Monégasques dans certaines de vos décisions. A ce titre, je me permets de vous rappeler que vous avez reçu depuis cinq mois déjà la proposition de loi de notre Commission de la Culture concernant le statut des artistes. Le projet de loi que vous devez nous renvoyer – et que j'appelle si souvent de mes vœux – n'a connu aucun aboutissement jusqu'alors. J'ose espérer que ce ne sont que des raisons d'ordre rédactionnel qui ont entravé l'élaboration de ce projet de loi qui me tient tant à cœur et pour lequel, Monsieur le Ministre, je continuerai à vous harceler, intellectuellement bien sûr, au moins jusqu'au 3 février prochain.

Je vous remercie de votre écoute.

M. le Président.- Merci, Madame DITLOT.

Nous écoutons à présent M. le Président de la Commission des Relations Extérieures, Monsieur Jean-Charles GARDETTO.

M. Jean-Charles GARDETTO.- Merci, Monsieur le Président.

J'ai entendu quelques propos pessimistes, tout à l'heure, de la part de notre Doyen. En ce qui me concerne, je suis plutôt optimiste. Je suis plutôt optimiste parce qu'on a pu constater, dans le cadre de ce Budget, une progression des recettes de l'ordre de 5,5 % qui est supérieure à la progression des dépenses, qui elle est de 3,5 %, et que, depuis 2003, la progression des recettes est de l'ordre de 23 %. Optimiste aussi parce que ce Budget, révèle une maîtrise du déficit, dans la mesure où il diminue par rapport à l'an passé, puisqu'il est en retrait de 8,5 % et qu'il devrait, en toute logique, se situer, officiellement, nous dit-on, aux alentours de 70 M€ mais très probablement en deçà de cette somme annoncée par le Gouvernement. Je rappelle aussi que notre Fonds de Réserve Constitutionnel est actuellement de l'ordre de 4 milliards d'euros, c'est-à-dire quatre exercices budgétaires, et qu'il s'est accru d'un milliard d'euros depuis 2003, c'est-à-dire à peu près d'un tiers de sa valeur. Donc les finances publiques de la Principauté sont saines et nous avons pu maintenir à la fois un

programme d'investissements conséquent et des dépenses sociales qui permettent d'assurer le bien-être de la population monégasque sans avoir à faire de choix entre ces dépenses. Donc la démarche est plutôt positive.

Je tiens à souligner la nécessité de maintenir les déficits dans une proportion acceptable, c'est-à-dire en deçà des intérêts du Fonds de Réserve Constitutionnel, ce qui est, je crois, une position partagée par tous.

En ce qui concerne quelques observations d'ordre général, je m'attacherai aussi à la démarche de modernisation de l'Administration que je salue, mais je souhaiterais bien sûr qu'à ce stade, elle se transforme en une réalité pour les usagers, qu'ils « en voient la couleur », de même que les fonctionnaires, et que cette démarche se traduise par une meilleure prise en considération de leurs profils, qu'on leur offre des perspectives de carrière plus précises et qu'on prenne mieux en compte les mérites dont tous ces fonctionnaires ont fait preuve au cours des tâches qu'ils assument tous les jours au service de la Principauté pour fournir un service public de qualité. Je souhaite aussi que cette démarche de modernisation concerne les Services Judiciaires, que j'ai évoqués l'autre jour, et peut-être pourrait-on se pencher sur une procédure de dématérialisation des procédures judiciaires et bien sûr sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information dans ce domaine ?

Le Budget Rectificatif est un exercice de régularisation, Monsieur le Président, donc pas de sujet « phare » à ce stade, mais tous les sujets évoqués qui concernent le marketing des jeux, l'environnement, la circulation en Principauté, le bruit, etc... tous ces sujets sont d'importance. Pour le moment, le Gouvernement a fait des promesses, des déclarations de bonnes intentions. Monsieur le Président, je donne rendez-vous au Gouvernement pour voir si ces promesses seront transformées en actes.

Je voterai le Budget. Je vous remercie.

M. le Président.- Merci.

Nous écoutons à présent Monsieur Jean-Luc NIGIONI.

M. Jean-Luc NIGIONI.- Merci, Monsieur le Président.

En fait, je n'avais pas initialement prévu d'intervenir pour les explications de vote parce que mon intervention de politique générale m'avait paru suffisante et je pensais que peu de choses allaient se produire lors des débats, ce qui a été le cas globalement et donc, pour ce qui est du Budget, ma position – et notre position à P.F.M. – n'a pas varié par rapport au Budget Primitif, en toute logique.

Nous nous sommes abstenus et nous nous abstiendrons pour le Budget Rectificatif 2007.

Ceci dit, il s'est passé une bizarrerie, à mon sens, qui fait que l'intervention sur la ligne qui me tient à cœur, comme vous vous en doutez, à savoir la S.B.M., est intervenue en dehors de la ligne prévue. J'étais présent lorsque cette ligne S.B.M. a été abordée, il n'y a pas eu d'intervention, mais hier, en début de soirée, à l'encontre de toute logique, alors que j'étais retenu par mon travail, j'ai appris par mes Collègues que le débat avait été réouvert sur la S.B.M.. Alors je profite que ces quelques minutes qui me sont imparties pour ajouter quelques mots. En dehors du fait que je ne comprends pas pourquoi M. le Ministre a répondu aux interventions, certes justifiées, de M. le Président sur la S.B.M. au sujet du problème de l'école, je ne comprends pas pourquoi, lorsque j'ai posé une question, à savoir comment il se fait qu'un Directeur non monégasque assume la Direction des Jeux, je n'ai pas eu de réponse. Peut-être que ce sujet dérange certains, mais j'aurais trouvé judicieux et légitime que le Gouvernement réponde à tous les parlementaires.

Ceci dit, hier soir, lorsque vous avez évoqué les problèmes du personnel, il y a quand même un sujet qui doit être encore évoqué. Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit, ce serait trop long ; par contre, je me réserve pour la réunion tripartite avec le Gouvernement. Malgré tout, parmi tous les problèmes qui ont été évoqués, par exemple, les priorités d'emploi dont je viens de parler, le problème de marketing, etc... Monsieur le Ministre, je voudrais encore faire un petit rappel sur le problème des statuts du personnel des jeux, parce qu'il y a deux ans, à cette même époque, la S.B.M. avait promis un nouveau statut pour éviter un conflit pour les fêtes de fin d'année. L'année dernière, à cette même période, lors des débats budgétaires, nous avons encore évoqué ce problème des statuts et aujourd'hui ce problème n'a toujours pas évolué. Permettez-moi d'être relativement pessimiste sur ce point-là.

Un point aussi qui aurait pu me faire « rigoler » si ce n'était aussi sérieux, Monsieur le Président, c'est lorsque vous avez dit que la S.B.M. avait été dépolitisée. Alors, je m'en réfère à tous les employés qui y travaillent, je pense que si le sujet n'était pas si grave, ça ferait sourire beaucoup de monde.

M. le Président.- Merci de bien vouloir conclure pour respecter le temps imparti à chaque Elu.

M. Jean-Luc NIGIONI.- Un dernier point.

Je voudrais rappeler au Gouvernement qu'il s'est

engagé au sujet de l'hôtel Mirabeau sur un plan social qui serait exemplaire. Aujourd'hui, en lisant les journaux, je n'ai pas le sentiment qu'on avance sur la bonne voie, donc je vous demande d'être vigilant pour que réellement, comme vous vous y êtes engagés, ce plan social soit exemplaire.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur NIGIONI.

Qui souhaite à présent prendre la parole pour justifier son vote.

Monsieur Christophe SPILLOTIS-SAQUET.

M. Christophe SPILLOTIS-SAQUET.- Merci, Monsieur le Président.

Où en sommes-nous après bientôt cinq ans de législature ?

Notre majorité a engagé et obtenu des réformes que tout le monde croyait impossibles et notre pays conserve, malgré les pessimistes, une croissance qui fait envie aux autres pays, dans un contexte international qui n'a pas toujours été favorable.

Loin de moi l'idée de dire que tout est parfait, mais enfin, il fallait le faire.

Tout ceci fait un bon bilan. Ce n'est peut-être pas à moi de dire que ça fait un bon Conseil National, mais je le dis. Cela ne me gêne pas non plus de dire et d'affirmer que ça fait un bon Président, Cher Stéphane.

Je disais plus haut que tout n'est pas parfait. Alors quels sont les mots (M.O.T.S.) et les maux (M.A.U.X.) qui reviennent aujourd'hui dans le pays de manière récurrente :

- manque de transparence,
- non remise en question de vieux systèmes profitant à une minorité au détriment de la majorité,
- sensation de confiscation du pouvoir par cette minorité,
- culture du secret,
- capacité de nuisance et appartenance à des réseaux pesant beaucoup plus que la compétence et le sens de l'intérêt général,
- non respect trop fréquent de la priorité nationale,
- doutes sur le fait que le pouvoir se trouve là où il devrait être ?

Loin de nous abattre, ces perceptions doivent nous faire prendre conscience du chemin qu'il reste à parcourir pour devenir un pays dans lequel éthique et équité sont inscrits au rang des priorités.

A ce stade de notre législature, pour garder l'esprit de groupe qui a toujours animé notre majorité, je considérerai la situation globale et voterai en faveur de ce Budget Rectificatif.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur SPILLOTIS-SAQUET.

Monsieur Fabrice NOTARI a demandé la parole.

M. Fabrice NOTARI.- Merci, Monsieur le Président.

En me promenant dans Monaco j'ai trouvé une paire de jumelles, pas celles auxquelles vous pensez, mais bien des jumelles pour voir.

Des jumelles, on peut les prendre dans les deux sens, un qui grossit et l'autre qui diminue, vous savez....

Dans un sens, on y voit un Grand Prix de F1 avec des voitures qui roulent à 300 km/h. Dans l'autre, un trafic qui fait que nos voitures se traînent lamentablement dans les bouchons.

Dans un sens, on y voit des yachts fantastiques pour le Yacht Show et dans l'autre, un Port pour les accueillir qui, depuis l'arrivée de la digue, il y a cinq ans déjà, n'est pas digne de les recevoir.

Dans un sens, on y voit des déclarations sur la fréquentation de nos hôtels qui ont battu tous les records cet été, dans l'autre, un hôtel à deux pas de notre Centre de Congrès qui ferme avec des licenciements.

Dans un sens, on y voit des efforts pour l'écologie, dans l'autre, on remonte le fond du Port pour ancrer les bateaux.

La liste est longue, je ne veux pas alourdir les débats de ce Rectificatif en me faisant exhaustif, voilà donc seulement quelques exemples....

On pourrait aussi dire pourtant que l'on est en avance : cela fait une éternité que l'on a mis au point le tri sélectif..... oui, oui, vous savez je veux parler de la priorité nationale, la priorité d'emploi ou pour les entreprises...là on est très performant, très écolo... !!!!

On pourrait aussi parler du recyclage... de C.D.D. en C.D.I., du poker bientôt transformé en roulette, sans doute de la billetterie inter-opérable, à quand le patch anti-tabac, Monsieur ROBILLON ?

Mais les jumelles, on peut aussi les mettre sur l'oreille façon cornet et entendre un grondement à défaut du bruit de la mer, cela fait longtemps que l'on n'a plus de coquillages !

Alors tant que cela ne reste qu'un grondement, que le ciel est bleu, que la mer est là, mais au fait où vont-ils mettre l'eau quand l'on va construire ce cap, que dis-je cette péninsule.... ? Tout va bien dans le meilleur des mondes !

M. le Président.- Merci, Monsieur NOTARI.

Nous écoutons à présent Madame Christine PASQUIER-CIULLA.

Mme Christine PASQUIER-CIULLA.- Merci.

Vous vous êtes étonnés, en privé, de mon silence au cours de ces débats sur le Budget Rectificatif 2007. Mais si je n'ai rien dit, c'est que rien n'a changé... Rappelez-vous, le Parti Monégasque, par mon intermédiaire, s'était abstenu au Budget Primitif 2007 aux motifs de petits arrangements médiocres entre le Conseil National et le Gouvernement, mais surtout du fait de l'usage de notre Fonds de Réserve Constitutionnel et de l'opacité volontaire maintenue à son sujet.

Cela fait maintenant quatre ans que je dénonce le problème, problème dont tout le monde a conscience d'ailleurs.

En effet, vous en avez vous-même longuement parlé, comme certains élus, en exprimant un *satisfecit* très à propos, mais en occultant volontairement une information essentielle : la position des organes de contrôle de l'Etat.

Non j'exagère... Vous reconnaissez, du bout des lèvres, que la Commission Supérieure de Comptes vous demande de ne pas « *considérer le Fonds de Réserve Constitutionnel comme un second budget d'investissement* », chose que vous avez allègrement faite jusqu'à présent... Et pour vous donner bonne conscience, vous rachetez l'opération des Abeilles... 17 M€, alors que si l'on voulait vraiment clarifier tout cela, il faudrait racheter des sommes colossales bien loin de celle-ci.

En revanche, comme mes Collègues, dont certains l'ont même cité sans le dire, vous occulter soigneusement le rapport de M. le Contrôleur Général des Dépenses.

Alors puisque personne n'en parle – sauf M. le Doyen qui vient de le faire – et que tout le monde se montre extrêmement content de notre bas de laine et de son utilisation, pendant que certains « *Cassandra* » pour reprendre une expression chère au Rapporteur de la Commission des Finances, disent le contraire, vous me permettez de donner ici, en public, lecture d'un passage de ce rapport, passage qui concerne le résultat du Fonds de Réserve Constitutionnel, je cite :

« *Ce résultat en baisse de 38,6% est imputable essentiellement à un rendement moindre des investissements financiers. Cet état de fait, parfaitement objectif, démontre un décalage entre certaines déclarations politiques aussi triomphalistes qu'infondées et la stricte réalité des chiffres qui ne peut que s'imposer et commander la plus grande prudence* ». (Page 190)

Je l'ai déjà dit, je ne cautionnerai jamais le mensonge à nos compatriotes, serait-il par omission... le Fonds de Réserve pose un problème et nous le savons tous ici, mais personne n'a le courage de le régler, *a fortiori* à l'approche des élections.

Non, on préfère promettre des doubles vitrages alors que c'est au moment de décider des constructions qu'il aurait fallu faire une étude d'impact.

On préfère offrir quelques points de plus aux fonctionnaires alors que la Fonction Publique connaît un problème profond de démotivation qui a d'autres sources que celle du seul traitement.

On préfère se gargariser de quelques employés de jeux supplémentaires – ce qui en soit est une bonne chose – alors qu'en parallèle, de jeunes Monégasques qualifiés sont sur le carreau depuis des années parce que leurs diplômes font peur.

« *Monégasques faites votre marché, mais ne vous posez surtout pas les vraies questions* », voilà ce qui transpire de la politique de la majorité et du Gouvernement.

Au Parti Monégasque, tout cela n'inspire que regrets, regrets de constater que la politique n'a pas su se montrer digne des enjeux dessinés par notre Souverain : l'éthique, la responsabilité, l'exemplarité.

L'abstention manifestée au Primitif sera donc maintenue.

M. le Président.- Qui souhaite à présent motiver son vote sur ce projet de loi budgétaire ?

Monsieur Bruno BLANCHY demande la parole.

M. Bruno BLANCHY.- Merci, Monsieur le Président.

Tout d'abord, puisqu'il s'agit de Budget, concernant le Fonds de Réserve Constitutionnel qui permet de couvrir les déficits budgétaires, j'aimerais faire remarquer que son rendement me semble pouvoir être amélioré, peut-être en investissant par exemple dans des biens immobiliers à rendement locatif, et en premier lieu à Monaco. C'est ma première remarque.

J'aimerais ensuite justifier mon vote puisque je me suis abstenu de voter le Budget Primitif 2007. Ce Budget

Rectificatif qui lui correspond s'inscrit, selon les termes de M. le Ministre d'Etat, en continuité de la politique définie au Primitif : il serait donc logique que je m'abstienne à nouveau.

Cette abstention au Budget Primitif était en fait une prise de position symbolique de solidarité envers les oubliés de la croissance.

On a la chance de connaître à Monaco une croissance exceptionnelle, à la différence, en général, des pays occidentaux qui nous entourent. Une croissance sans doute supérieure à 10 %.

Dans un pays soucieux d'équité, les bénéfices de cette croissance ne sauraient être réservés qu'à quelques-uns au détriment d'autres qui seraient les seuls à pâtir des libéralités de notre économie.

Une politique sociale volontaire et déterminée doit donc accompagner cette économie, qualifiée de libérale, même si elle n'en est pas moins très dirigée sous certains aspects.

Cette politique sociale doit en effet essayer de compenser, autant que possible, les dégâts provoqués sur le plan humain par des restructurations intempestives telles que celles affectant actuellement l'hôtellerie à Monaco.

Le Gouvernement nous annonce dans ce cas des mesures palliatives importantes. Nous les attendons ; les travailleurs seront les premiers à les apprécier !

Par ailleurs, d'autres mesures sociales sont annoncées ou sont en progression. On peut citer en exemple : l'aide au logement pour les handicapés, l'aide aux personnes âgées, l'aide aux travailleurs, en ce qui concerne leur formation et leur réinsertion.

La politique de construction de logements domaniaux pour les nationaux est une réussite importante, me semble-t-il, et je ne suis pas le seul à le penser. Mais demeure le problème de plus en plus préoccupant du logement des enfants du pays. Une solution alternative au secteur protégé reste à trouver rapidement !

Je tiens aussi à dire que les fonctionnaires et agents de l'Etat aimeraient pouvoir profiter un peu des retombées de la croissance qu'ils soutiennent par leur travail quotidien. Une revalorisation de leur traitement les encouragerait efficacement.

Malgré ces attentes fermes, d'une façon générale, j'apprécie les signes encourageants évoqués plus haut et je m'en tiendrai, pour mon vote, à la proposition du Président de la Commission des Finances, donc je voterai le Budget.

M. le Président.- Merci, Monsieur Bruno BLANCHY.

Qui souhaite à présent motiver son vote, dans ce débat ?

Monsieur Vincent PALMARO.

M. Vincent PALMARO.- Merci, Monsieur le Président.

En décembre 2006, je me suis abstenu lors du vote du Budget Primitif 2007, car j'avais été étonné par la procédure de prévision budgétaire, utilisée en amont des séances publiques. En effet, durant cette période, le déficit du Primitif 2007 avait été sérieusement réduit.

Aujourd'hui, sans être exhaustif, compte tenu du temps imparti, la situation est différente pour trois raisons :

1/ Le résultat prévu au Budget Rectificatif du Gouvernement n'a pas été modifié, à ma connaissance, avant les séances publiques.

2/ Le résultat de ce Budget Rectificatif s'améliore par rapport à celui prévu au Budget Primitif, voté en décembre 2006. Il n'y a pas de dépense supplémentaire à voter, je parle globalement.

3/ Des actions fortes, au bénéfice de la population monégasque, en matière de logements, de santé, de solidarité – tout cela s'adresse à l'ensemble du Gouvernement – personnes âgées, personnes handicapées, d'évolution de la Fonction Publique, mais aussi des transports, diminution des tarifs autobus, augmentation des fréquences des trains, ou encore le tri sélectif, etc... autant d'actions fortes réalisées ou en cours de réalisation.

Ce sont là des actions qui ont été et restent toujours au cœur de mon engagement politique !

A ces avancées, s'ajoute la mise en place de la méthode du « report de crédit » que j'avais estimé nécessaire, dès 2004, suite à la proposition du Gouvernement à l'époque. Le rapport de la Commission des Finances précise cette année – enfin ! – que ce processus permettra d'améliorer la qualité des prévisions budgétaires et de rechercher l'optimisation de l'exécution du Budget. (Je regrette que cette méthode n'ait pas été inscrite dans les faits dès 2004 !).

S'ajoute également la création d'un comité de pilotage, formé pour prendre en charge la gestion du vaste projet qu'est l'extension en mer.

J'approuve cette décision, d'autant plus que j'ai demandé, dès 2004 encore, la création d'un support « Gestion de grands projets » qui n'est autre que la « fonction de pilotage ». Cette fonction, après rodage, doit permettre de « mieux réaliser » les travaux

d'équipement en termes de coûts, de délais et de qualité. Ce qui n'est pas négligeable.

Il serait incohérent de ma part de voter contre le financement de ces politiques que j'ai constamment appelées de mes vœux.

Aujourd'hui, encore, une annonce du Gouvernement, fait penser qu'un déclic s'est opéré pour reconnaître la nécessité de « la modernisation des finances publiques ». Cette annonce est insuffisante et imprécise. Je souhaite, lors du débat sur le Primitif 2008, plusieurs éclaircissements, résumés dans une feuille de route, de la mise en place de ce grand chantier, si important pour l'avenir de la Principauté.

Cet ensemble, dénommé la L.O.L.F. par le Ministre d'Etat, sera alors à l'origine d'une meilleure information, préalable à une bonne compréhension du Conseil National et enfin à une confiance régénérée, base de la recherche du consensus.

Plus j'avance dans ces problématiques, plus j'acquiesce la conviction que la solution réside dans des changements de certains principes, de méthodes, de règles, de comportements, en ayant toujours le souci de ne pas créer des carcans administratifs ou autres qui deviendraient des obstacles à l'efficacité et à la qualité de vie.

Dans ce cadre, je voterai pour ce Budget Rectificatif 2007.

M. le Président.- Merci, Monsieur PALMARO.

Qui souhaite s'exprimer ?

Mme la Présidente de la Commission de l'Education et de la Jeunesse. Madame Brigitte BOCCONE-PAGÈS, nous vous écoutons.

Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Saint-Exupéry a dit : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».

Parce qu'il rend possible un avenir dans lequel les Monégasques vivront mieux, et comme vient de le préciser Mme Anne POYARD-VATRICAN, au nom de l'Union pour la Principauté, je voterai ce Budget Rectificatif 2007.

Parlons à présent des actions : je me réjouis de la confirmation du démarrage prochain des chantiers du Club des Jeunes et de la Maison de Retraite médicalisée

au 5/7 avenue du Port, qui sont deux chantiers voulus par la majorité et lancés à son initiative. Il était temps qu'ils démarrent effectivement et la fin de l'année 2007 verra la pose de la première pierre.

Pour les jeunes, au centre de nos préoccupations du fait de la Commission que je préside : enfin, une unité de loisirs avec bowling, patinoire, discothèque à des prix abordables ! Mais je me réjouis également pour nos aînés : une maison de retraite médicalisée au cœur de Monaco.

Au niveau législatif, l'étude et la finalisation du projet de loi sur l'apprentissage qui devrait donc pouvoir être évoqué et voté au cours de notre session législative de 2007, avant la fin de l'année 2007.

Mais également le dépôt du projet de loi n° 846, il y a quelques jours, transformant la proposition de loi sur le renforcement de la répression des crimes et délits contre les enfants.

Avant de donner la parole à un autre de mes collègues, je tenais à remercier pour son implication dans l'élaboration de ce budget, M. Jean-Michel CUCCHI, Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble du personnel du Conseil National pour le dévouement et le professionnalisme dont il fait preuve dans l'accomplissement de sa mission.

La Direction Générale auprès de la Présidence et le Secrétariat Général y contribuent largement : qu'ils en soient aussi remerciés.

M. le Président.- Merci, Madame BOCCONE-PAGÈS pour ces compliments justifiés en faveur de notre équipe permanente, auxquels je tiens à m'associer, tout comme, j'en suis certain, tous les Conseillers Nationaux.

Qui souhaite à présent s'exprimer ?

Monsieur Jean-Pierre LICARI, nous vous écoutons.

M. Jean-Pierre LICARI.- S'il est quasiment impossible de définir la politique, on peut essayer de cerner ce que doivent être une démarche et une pratique politiques.

Faire de la politique, c'est avoir des principes, une certaine vision de la vie en société, et essayer de les mettre en œuvre. Cette mise en œuvre passe en grande partie par le discours qui précède et accompagne l'action. D'où l'importance de la clarté de ce discours.

J'ai dénoncé dans cette enceinte et dans d'autres lieux l'inutilité de ces longues séances budgétaires en ce

qu'elles ne permettent pas réellement au Conseil National de se faire entendre du Gouvernement, c'est-à-dire d'infléchir les options budgétaires de façon significative dans le sens du programme approuvé par les Monégasques lors des élections.

Ce sentiment d'ailleurs semble être partagé par les Elus de la majorité, si on en juge par la raréfaction de leurs interventions au cours de cet examen budgétaire.

Mais à un autre niveau, ces séances ne sont peut-être pas totalement inutiles. A travers les discours des protagonistes, les Monégasques pourront, je l'espère, discerner les approches politiques des uns et des autres et leurs différences.

Le Gouvernement : constant dans la langue de bois, version bois dur ou bois tendre selon les tempéraments de ses membres, ce qui traduit dans les deux versions le refus d'un vrai dialogue et encore plus de toute concession ayant une réelle importance.

La majorité : c'est la championne toutes catégories du double langage. Voyez tous ces soi-disant grands libéraux qui, pour prouver leur libéralisme, et tout en dénonçant avec véhémence l'économie dirigée, n'ont rien de plus pressé que de demander l'intervention de l'Etat.

Quand ça les arrange, c'est-à-dire assez souvent, il faudrait que toutes affaires cessantes, l'Etat intervienne de façon autoritaire, voire brutale, pour régler ce qu'ils considèrent comme un problème.

A P.F.M., nous ne connaissons qu'un langage, c'est celui de la vérité, même s'il déplaît à certains. Cette vérité, c'est l'impuissance à laquelle la majorité a condamné le Conseil National avec son anti-méthode de la soumission consensuelle. Cette vérité, c'est le nécessaire rééquilibrage du rôle du Parlement dans le débat institutionnel, pour qu'enfin la pratique soit conforme à la lettre et à l'esprit de la Constitution.

Comment ne pas voir que chaque session budgétaire démontre un peu plus que seule la méthode du contrat d'objectifs que nous préconisons permettra aux Monégasques de se faire entendre de leur Gouvernement et cela, je le souligne une nouvelle fois en réponse aux accusations malveillantes de nos adversaires de tout poil, sans changer les Institutions.

Hé non ! P.F.M. ne renonce pas et ne renoncera jamais au contrat d'objectifs. Qu'on se le dise dans les chaumières et dans d'autres lieux, notamment ceux où grenouillent des apprentis en politique qui ne retiennent d'elle que les calculs électoraux et les combinaisons plus ou moins alambiquées qui en résultent.

Dans l'immédiat, et comme vous l'a indiqué Jean-Luc NIGIONI, en l'état du *statu quo* par rapport au Budget Primitif quant à l'absence de réelles avancées du programme, les élus P.F.M. s'abstiendront, en cohérence avec leur vote de décembre dernier.

M. le Président.- Merci, Monsieur LICARI.

Qui à présent souhaite encore motiver son vote ?

Monsieur le Vice-Président Bernard MARQUET.

M. Bernard MARQUET.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,

Lors du vote du Budget rectificatif, en 2005, cinq mois après votre arrivée, Monsieur le Ministre d'Etat, je déclarais :

« Lors des débats, vous avez pu vous rendre compte que la méfiance des Elus était justifiée – et ce ne sont pas nos prédécesseurs qui vont dire le contraire – nombre d'exemples de dossiers en attente depuis des mois, voire des années, le prouvent. Votre volonté de mener à bien ces projets montre que vous en avez pris la mesure.

Nous souhaitons que les rapports Gouvernement / Conseil National évoluent vers une relation de confiance, dans le respect des prérogatives de chacun, et votre action depuis cinq mois est clairement en adéquation avec cette philosophie.

Les querelles stériles, le donnant-donnant, le manque de transparence, la vision à court terme, la non-information et la mise devant le fait accompli doivent disparaître du paysage politique de la Principauté.

Nous devons évoluer ensemble, pour réussir ensemble ».

Les débats de ce Budget Rectificatif nous prouvent que si des progrès incontestables ont eut lieu en deux ans, sous votre conduite, Monsieur le Ministre d'Etat, il reste dans vos équipes encore quelques îlots de résistance à cette relation de confiance, au partenariat prévu par notre Constitution dans le respect des prérogatives de chacun.

Lors de votre réponse au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, vous avez tordu le cou, Monsieur le Ministre d'Etat, au fantasme de l'appauvrissement de l'Etat et nous voyons que la pédagogie et l'information sont toujours nécessaires, non seulement pour les fonctionnaires, mais pour l'ensemble de la population

Ce Budget Rectificatif a vu la mise en place du report de crédits, à l'initiative de la majorité du Conseil National. Nous commençons à voir les bénéficiaires que la Principauté en tirera dans le futur.

La route est encore longue et semée d'embûches mais nous avançons, à notre rythme et à l'échelle de notre pays.

Continuons la modernisation de l'Etat, de notre législation, comme l'a rappelé le Prince Albert II, récemment à la tribune de l'O.N.U.. Vous savez que vous pouvez compter sur la majorité U.P.M. pour cela.

Nous attendons des prochaines séances privées et publiques du Budget Primitif 2008, les solutions aux questions qui n'ont pu encore être résolues, en cherchant, comme nous le faisons depuis cinq ans le consensus, n'en déplaise à certains.

Je voterai le Budget Rectificatif 2007.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Vice-Président.

J'ai vu se lever la main de Madame Catherine FAUTRIER, Présidente de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille.

Mme Catherine FAUTRIER.- Merci, Monsieur le Président.

Plus que d'expliquer mon vote, puisque vous le savez, la majorité va voter ce Budget Rectificatif, je voulais revenir sur quelques points du rapport.

Monsieur le Ministre, le Rapporteur l'a souligné, s'agissant de la modernisation de la Fonction Publique, nous attendons des résultats tangibles et pas de petites « mesurette » donnant l'illusion que les choses ont été modernisées. On a fait des études, on a créé des groupes de travail, on a nommé des responsables, des chefs de troupes, etc... bref, on a mis en place une artillerie lourde qui au final, n'a, pour l'instant, pas abouti à grand-chose. Nous attendons la création d'une vraie Direction de la Fonction Publique et des Ressources Humaines, capable d'anticiper les besoins, de recruter en fonction de ces besoins, de gérer les évolutions de carrière et de permettre la mobilité des fonctionnaires. Il est temps que les compétences, les aptitudes, les diplômes, les expériences professionnelles soient enfin pris en compte au sein de la Fonction Publique. La mobilité au sein de l'Administration ne doit plus être une chance pour certains mais une opportunité pour tous, et pour cela, il faut mettre en place une véritable Direction des Ressources Humaines. Nous le demandons depuis cinq ans, alors nous veillerons à ce que la modernisation annoncée aille dans ce sens et soit à la hauteur des ambitions que nous avons pour notre Administration.

Dans un autre registre, en tant que Présidente de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille, je suis très satisfaite, Monsieur le Ministre, des mesures qui ont été décidées en faveur des parents divorcés ayant la garde ponctuelle ou aménagée de leurs enfants, dont la situation va enfin être prise en compte dans leur demande de logements domaniaux. Ils pourront ainsi enfin recevoir leurs enfants dans des logements avec des chambres rien qu'à eux. Je me félicite que grâce à la politique de logement que nous avons menée durant cette législature, ces besoins légitimes puissent enfin être pris en considération.

La majorité U.P.M. a pris l'initiative de rédiger la loi sur le divorce par consentement mutuel que nous avons votée cette année afin de moderniser cette procédure, d'une part et, d'autre part, de pacifier les conflits issus de la procédure. Si les parents décident, pour le bien de leurs enfants, de se partager leur garde, alors il faut que l'Administration respecte cette décision et prenne les mesures sociales aménagées en conséquence. Le Gouvernement y était jusque-là fermement opposé prétextant, entre autres, que cela poserait des problèmes de logement. Mais Monsieur le Ministre, Messieurs les Conseillers, rendez-vous à l'évidence : notre monde a évolué, la famille a évolué, que nous l'acceptions ou pas, c'est un fait, et vous ne pouvez pas, aujourd'hui, continuer à fermer les yeux sur ces situations. Car aujourd'hui, un couple sur deux divorce, une famille sur deux est une famille recomposée et de plus en plus de couples divorcés optent pour la garde partagée de leurs enfants. Le schéma familial a subi des évolutions qu'il faut prendre en considération si l'on veut que notre Constitution soit respectée dans son article 17 : « Les Monégasques sont égaux devant la loi, il n'y a pas entre eux de privilèges ».

Alors, à l'heure où certains de nos opposants remettent en cause notre Constitution et déclarent dans la presse que les Monégasques naturalisés ne devraient pas avoir les mêmes droits que les autres – ceux-là voudraient donc créer plusieurs niveaux de Monégasques et diviser notre grande famille ? – eh bien nous, à l'U.P.M., sommes de ceux qui rassemblons notre grande famille en prenant ces évolutions en considération dans l'application de notre politique et dans le respect de notre Constitution.

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Madame FAUTRIER.

Vous êtes encore, en dehors de ceux qui m'ont indiqué ne pas souhaiter motiver leur vote, deux ou trois à pouvoir prendre la parole.

Monsieur CELLARIO, nous vous écoutons.

M. Claude CELLARIO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Je voterai ce Budget Rectificatif 2007 car les raisons de l'approuver ne manquent pas, comme l'ont rappelé la plupart de mes Collègues de la majorité.

Je reviendrai en particulier sur un point qui me tient à cœur, les nouveaux tarifs télécom attractifs qui ont été mis en place depuis le 1^{er} octobre, permettant aux entreprises de voir leur facture diminuer de manière très significative ; mais pour cela, l'Etat a accepté de diviser par deux la redevance du monopole payée par Monaco Telecom et dans le même temps, des réflexions sont en cours aux fins de redéfinir les grands principes de la concession des télécom qui après dix ans d'existence avait grand besoin d'un lifting. Nous attendons donc les propositions du Gouvernement qui seront étudiées en Commission des Concessions d'ici la fin de l'année.

Ceci étant, je voudrais émettre quelques réflexions, Monsieur le Ministre, sur les faiblesses de votre politique.

Dans les engagements de l'Etat, vous n'arrivez pas à tenir les délais concernant les textes législatifs ou les opérations d'équipement. Trop de lenteurs administratives sont à déplorer et nous savons tous que ce n'est pas toujours un problème de moyens. Les procédures de la chaîne de décisions vous pénalisent grandement. Quand vous déciderez-vous à les réformer ? Vous n'arrivez pas à faire passer correctement votre politique à travers les Services de votre Administration. Le manque de simplification dans les procédures administratives entraîne presque systématiquement des retards dans la mise en application des engagements pris. La nécessité de réformer en profondeur le fonctionnement de l'Etat monégasque et de réfléchir à une meilleure organisation interne est vraiment d'actualité. Vous devez rechercher une meilleure concertation entre vos Services. Pourquoi ne pas charger un groupe de fonctionnaires de réfléchir à des solutions que vous pourriez mettre en œuvre rapidement ?

Mais aussi, vous n'arrivez toujours pas à résoudre le problème lié à la priorité d'emploi aux Monégasques et à la préférence nationale pour les entreprises dirigées par des nationaux. Malgré quelques avancées concernant la première embauche d'un Monégasque ou d'un enfant du pays, dans le secteur privé, suite à une demande – rappelons-le – de la majorité du Conseil National, trop de cas restent sans réponse. Cela est réellement inacceptable lorsqu'il s'agit d'une société dont l'Etat est actionnaire majoritaire. Vous le savez, Monsieur le

Ministre, nos compatriotes ont des difficultés à travailler dans l'Union Européenne. Personne ne pourrait comprendre qu'ils aient les mêmes difficultés à travailler chez eux, à Monaco.

Monsieur le Ministre, il est donc urgent d'entreprendre une réflexion en profondeur sur les sujets énoncés et bien d'autres encore, et en particulier la nécessité de contenir les dépenses de fonctionnement de l'Etat. Lors de l'étude du Budget Primitif 2008, j'attends des réponses de votre part.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Président de la Commission de Législation.

Compte tenu de ceux qui m'ont indiqué qu'ils ne prendront pas la parole, je crois que tous les Collègues le désirant se sont exprimés.

Alors, je voudrais moi aussi vous livrer une brève analyse de nos débats qui ont été marqués, Monsieur le Ministre, par des avancées significatives, mais aussi par quelques points de divergence entre le Gouvernement et le Conseil National.

Avant cela, une remarque d'ordre général : malgré un certain nombre de réponses précises obtenues au cours de ces deux dernières séances publiques, grâce à notre insistance, trop souvent encore à notre goût, le Gouvernement se contente de déclarations de bonnes intentions, sans présenter de mesures concrètes et un calendrier de réalisation. Nous souhaitons, Monsieur le Ministre, que cela change.

Un exemple parmi d'autres et j'en informe mes Collègues : pour la réunion du groupe de travail entre nos deux Institutions, dont le Prince Souverain a voulu la création, concernant l'interruption médicale de grossesse, ce n'est qu'aujourd'hui, par un coup de fil du Ministère d'Etat vers 16 heures, que nous en avons appris la date, j'en profite pour vous donner l'information : ce sera donc le 23 novembre prochain.

Parmi les divergences importantes à l'issue de ces débats, demeure le changement d'activité de l'hôtel Mirabeau.

Nous continuons de penser, comme nous l'avait expliqué le Gouvernement lui-même en 2003, suite à la désaffectation, en décembre 2002, en fin de législature précédente, du terrain public de R.M.C. pour y construire un hôtel privé, que Monaco a besoin de davantage de chambres d'hôtel pour remplir le Grimaldi Forum et développer ses commerces et son économie. Nous regrettons la perte d'un potentiel de près de 40.000 nuitées par an, au profit de quelques appartements dont on ne sait même pas s'ils seront réellement occupés toute l'année.

Nous demeurerons, Monsieur le Ministre, vigilants pour que le Gouvernement tienne son engagement de veiller à ce qu'un plan social exemplaire soit proposé à la centaine de salariés licenciés brutalement. Quant à l'argument que notre demande de refuser la transformation de l'activité de l'hôtel relèverait d'une conception dirigiste de l'économie, à l'évidence nous sommes à Monaco dans une économie dirigée où même la création d'une société est soumise à une autorisation administrative. Nous sommes, tout comme le Gouvernement, attachés au libéralisme, mais il est tempéré, dans notre pays, par une intervention certaine de l'Etat, ce qui est tout à fait justifié, au regard de la taille réduite de notre territoire.

Nous regrettons que le Gouvernement ne soit pas intervenu de manière plus ferme dans ce dossier et je ne peux que vous redire que nous vous demandons à nouveau de réaliser une étude d'impact sur les conséquences économiques de sa transformation en appartements.

Autre divergence majeure qui subsiste entre nous, le refus du Gouvernement de créer cette Commission mixte de vérification de l'application des priorités au profit des entreprises et commerces monégasques, pour les marchés publics et les marchés des sociétés concessionnaires de service public ou des sociétés détenues par l'Etat.

Il s'agit pourtant de veiller simplement à l'application des lois et textes réglementaires existants en la matière. Cette Commission représenterait un grand pas vers plus d'équité et de transparence pour nos entrepreneurs. Le refus obstiné du Gouvernement ne peut qu'entretenir la suspicion.

Parmi les sujets importants pour lesquels des progrès ont pu être réalisés au cours de cette discussion budgétaire, même si tout est encore loin d'être parfait, je voudrais tout d'abord mettre en exergue la Fonction Publique.

Nous sommes satisfaits que la modernisation de l'Administration soit considérée, d'un commun accord, comme l'une des priorités de l'année 2008, avec un effort particulier sur la formation continue qui verra ses crédits augmenter de 20 %, sur la validation des acquis de l'expérience et sur une meilleure évaluation des carrières des fonctionnaires.

Par contre, nous reviendrons dans nos prochaines réunions consacrées au Budget Primitif 2008 sur notre demande, qui n'a pas reçu pour le moment un accueil positif du Gouvernement, d'une revalorisation des traitements des fonctionnaires, agents de l'Etat et de leurs pensions de retraite qui aille en 2008 au-delà du simple indice théorique français de l'inflation.

L'Etat doit apprendre à maîtriser ses dépenses de fonctionnement, sans que ce soit au détriment des revenus des fonctionnaires, qui ne doivent pas être les oubliés de la remarquable croissance monégasque.

Je veux aussi m'arrêter un instant sur la Société des Bains de Mer. Nous avons vivement réagi au projet de ses dirigeants de créer un nouveau statut pour les futurs employés de jeux issus de la prochaine école, qui n'auraient bénéficié que d'un contrat à durée déterminée de dix-huit mois. Ceci aurait constitué un précédent et un recul social inacceptables pour les jeunes Monégasques et conjoints concernés. Nous avons pris acte, avec satisfaction, de votre engagement, Monsieur le Ministre, à ce qu'aucun changement n'intervienne sans l'accord des représentants des personnels.

Nous avons aussi obtenu la date, autre information pour mes Collègues, cette après-midi, de la prochaine réunion de la Commission tripartite Gouvernement / Conseil National / dirigeants de la S.B..M, fixée au 22 novembre prochain. Nous ne manquerons pas d'y rappeler la priorité que nous accordons à la poursuite du renforcement des services marketing et commercial des jeux de table et au développement d'un système d'évaluation objectif et transparent, pour un déroulement de carrière fondé sur le mérite et les compétences.

Je rappellerai enfin, sans prétendre être exhaustif, quelques-unes des principales avancées et garanties obtenues, dans le consensus entre nos Institutions, au cours de ces débats :

- En matière d'environnement, la mise en place d'un Tri Sélectif des déchets à partir de début 2008.
- En matière de qualité de vie, un plan de lutte antibruit pour 2008 avec une action prioritaire en ce qui concerne les chantiers et des mesures immédiates de contrôle et de sanctions renforcées pour les voitures et les motos qui dépassent les normes sonores autorisées, en particulier la nuit.
- Pour la circulation, la construction de parkings de dissuasion à nos frontières, indispensables à moyen et long terme, pour améliorer le trafic : 700 places seront construites dans le cadre de la Z.A.C. Saint-Antoine à Cap d'Ail, 2.000 environ sur les délaissés S.N.C.F. près de la frontière ouest et 600 places à l'est, au lieu dit Testimonio, complétées par un nouveau projet près du Monte-Carlo Country Club.
- Pour Monaco-Radio, a été décidé le maintien du service public des bulletins météo pour les marins et ainsi la préservation d'un média symbole de notre Souveraineté, qui fait retentir deux fois par heure sur toutes les mers du monde notre hymne national.

- Pour les aînés, a été annoncé le démarrage des travaux de la Maison de retraite de 70 lits du 5/7 avenue du Port, le mois prochain et sa livraison en 2009, sans oublier, comme nous le souhaitons, dans le cadre de la renégociation de la concession avec Monaco Telecom, la mise en place, en 2008, d'un certain nombre de numéros gratuits, choisis par les abonnés, pour les communications de fixe à fixe sur Monaco.

- Pour les jeunes, je n'y reviens pas, Mme BOCCONE-PAGÈS l'a très bien fait avant moi, la confirmation du démarrage avant la fin de l'année, du chantier du Club des Jeunes et sa livraison en 2009, au Portier, avec bowling, patinoire et discothèque à tarifs réduits.

- L'amélioration du service public des taxis, avec la prise en charge par l'Etat des frais occasionnés par le nouveau système de communication plus performant SAPHELEC, sa future gestion que nous souhaitons à Monaco par des opérateurs installés chez nous et la réduction du coût des appels trop élevés actuellement pour les clients.

- Le déblocage de crédits pour achever la décoration de la digue du large, qui n'offre pas, c'est le moins qu'on puisse dire, pour le moment, aux dizaines de milliers de croisiéristes, une image digne de notre Principauté.

Pour finir, je ne résiste pas au plaisir de dire que nous avons mis en échec quelques esprits technocratiques bornés, au sujet des femmes enceintes qui, enfin, dès le 4^{ème} mois de grossesse, obtiendront désormais les clés de l'appartement domanial de leur famille et je veux en remercier particulièrement Monsieur le Conseiller pour les Finances. De même, merci Monsieur le Ministre de nous avoir entendus pour les parents divorcés qui, avec un enfant en garde alternée ou deux enfants avec un large droit de visite, pourront désormais bénéficier d'un F3 domanial et donc d'une chambre supplémentaire pour accueillir leurs enfants.

Il n'était pas pour nous envisageable qu'à partir de 2009, on revienne en arrière et qu'un père divorcé par exemple, ait à nouveau à faire dormir ses deux enfants régulièrement et plusieurs mois par an, dans son salon. Cette possibilité de demander un F3, vous nous l'avez garantie dans ces débats et sera donc inscrite dans les critères d'attribution pour l'avenir.

Nous voulons en effet continuer à progresser et plus jamais régresser, dans ce domaine fondamental que constitue pour les Monégasques la politique du logement.

S.A.S. le Prince Albert II déclarait dans cette enceinte

le 23 juin 2006, je Le cite : « Ainsi, quand chacun – Gouvernement et Conseil National – fait un pas vers l'autre, aucune des deux Institutions n'est perdante et c'est en définitive, notre législation, et donc notre Pays, qui en retirent le plus grand profit ». (fin de citation).

Monsieur le Ministre, c'est dans cet état d'esprit, que nous souhaitons voir partagé par le Gouvernement au cours des débats des prochaines semaines sur le Budget Primitif 2008, que nous allons à présent, très majoritairement, voter en faveur de la loi de budget rectificative 2007.

Je donne la parole à Madame le Chef de Cabinet pour que nous puissions voter article par article ce projet de loi de budget rectificative.

Mme le Chef de Cabinet.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2007 par la loi n° 1.328 du 28 décembre 2006 sont réévaluées à la somme globale de 766.174.100 €.

M. le Président.- Je mets aux voix cet article premier.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Quatre abstentions.

L'article premier est adopté.

(Adopté ;

*MM. Jean-Pierre LICARI, Jean-Luc NIGIONI,
Mme Christine PASQUIER-CIULLA
et M. Jacques RIT s'abstiennent).*

Mme le Chef de Cabinet.-

ART. 2

Les crédits ouverts par la loi susvisée pour les dépenses du budget de l'exercice 2007 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 881.210.800 €, se répartissant en 574.636.100 € pour les dépenses ordinaires et 306.574.700 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements.

M. le Président.- Je mets aux voix cet article 2.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Quatre abstentions.

L'article 2 est adopté.

(Adopté ;

*MM. Jean-Pierre LICARI, Jean-Luc NIGIONI,
Mme Christine PASQUIER-CIULLA
et M. Jacques RIT s'abstiennent).*

Mme le Chef de Cabinet.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor prévues par la loi susvisée sont réévaluées à la somme globale de 30.275.800 €.

M. le Président.- Je mets aux voix cet article 3.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Quatre abstentions.

L'article 3 est adopté.

(Adopté ;

*MM. Jean-Pierre LICARI, Jean-Luc NIGIONI,
Mme Christine PASQUIER-CIULLA
et M. Jacques RIT s'abstiennent).*

Mme le Chef de Cabinet.-

ART. 4

Les crédits ouverts par la loi susvisée au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2007 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 30.476.200 €.

M. le Président.- Je mets aux voix cet article 4.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Quatre abstentions.

L'article 4 est adopté.

(Adopté ;

*MM. Jean-Pierre LICARI, Jean-Luc NIGIONI,
Mme Christine PASQUIER-CIULLA
et M. Jacques RIT s'abstiennent).*

Mme le Chef de Cabinet.-

ART. 5

L'ouverture de crédit opérée sur un Compte Spécial du Trésor par Arrêté Ministériel n° 2007-150 du 13 mars 2007 est régularisée.

M. le Président.- Je mets aux voix cet article 5.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Quatre abstentions.

L'article 5 est adopté.

(Adopté ;

*MM. Jean-Pierre LICARI, Jean-Luc NIGIONI,
Mme Christine PASQUIER-CIULLA
et M. Jacques RIT s'abstiennent).*

Je mets à présent aux voix l'ensemble de la loi de budget rectificative.

Je vais demander à ceux qui sont d'avis de voter en faveur de cette loi de bien vouloir lever la main.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Quatre abstentions.

La loi de budget rectificative est donc adoptée.

(Adopté ;

*M. Bruno BLANCHY, Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS,
MM. Claude BOISSON, Alexandre BORDERO,
Claude CELLARIO, Jean-Michel CUCCHI,
Mmes Michèle DITLOT, Catherine FAUTRIER,
MM. Jean-Charles GARDETTO,
Thomas GIACCARDI, Bernard MARQUET,
Fabrice NOTARI, Vincent PALMARO,
M. Jean-Joseph PASTOR,
Mme Anne POYARD-VATRICAN,
MM. Daniel RAYMOND, Henry REY,
Jean-François ROBILLON,
Christophe SPILIOTIS-SAQUET et Stéphane VALERI
votent pour ;
MM. Jean-Pierre LICARI, Jean-Luc NIGIONI,
Mme Christine PASQUIER-CIULLA
et M. Jacques RIT s'abstiennent).*

Ceci termine l'ordre du jour de cette soirée, je déclare donc la séance levée.

Merci à toutes et à tous.

(La séance est levée à 19 heures 55).